

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

## Délibération n° 1

*Objet :*  
*Information décision*

*Date de convocation :*

21 septembre 2020

*Date d'affichage :*

21 septembre 2020

*Nombre de Conseillers  
en exercice :*

23

*Nombre de présents :*

19

*Nombre de votants :*

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt  
Le 1<sup>er</sup> octobre à 19 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

Absents Excusés : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Anne ARRESTIER

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

**De Signer** la convention d'occupation du domaine public de la rampe de mise à l'eau pour l'activité de canoë-kayak porté par l'association multi évason Gorges de l'Aveyron pour la saison 2020,

**De signer** la convention de prestations de services avec VEOLIA EAU:

- pour la surveillance, l'entretien et le suivi du bon fonctionnement de 3 postes de relèvement d'assainissement de la commune pour un montant de 1 986 €ht / an.
- que les interventions d'urgence seront facturées sur un bordereau de prix différenciés.
- que la date de prise d'effet est fixée au 1<sup>er</sup> août 2020 pour une durée de 3 ans.

**De signer** le bail entre la Ville de Lafrançaise et Madame SERRURIER Delphine pour la location d'un appartement, rue neuve à Lafrançaise. Le bail prend effet le 17 août 2020 pour un loyer mensuel de 350 €.

**De solliciter** l'aide financière du Conseil Départemental de Tarn et Garonne pour l'opération de dératisation engagée pour l'exercice 2020.

**De solliciter** les subventions suivantes pour la réalisation d'une chaufferie bois sur la commune de Lafrançaise selon le plan de financement suivant :

**Dépenses prévisionnelles**

- Travaux de création de chaufferie et du réseau de chaleur : 491 040 €ht (étude d'opportunité – solution 2)
- Raccordement de chaque structure et adaptation des modes de chauffage e fonction de l'existant : 50 000 €ht (estimation)
- Maîtrise d'œuvre (étude d'opportunité) : 60 000 €ht
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 24 050 €ht
- Frais divers (étude de sols, géomètre relevé topo et découpage parcellaire, frais de publicité) : 25 000€ht

***Soit un total : 650 090 €ht***

**Financement sollicité**

- Subvention Etat : **390 054 €**
- Subvention du Conseil Régional (ou ADEME) : **65 009€**
- Subvention du Conseil Départemental : **65 009€**
- Commune de Lafrançaise : **130 018 €**

***Soit un total : 650 090 €ht***

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessus.

- A D O P T É E -



Le Maire,

*(Signature)*  
Thierry DELBREIL